



## AR Prefecture

016-200054047-20220328-2022\_03\_28\_5-BF  
Reçu le 30/03/2022  
Publié le 30/03/2022

### Fonctionnement :

- Dépenses : 235 746.76€
- Recettes : 235 746.76 €

### Investissement :

- Dépenses : 695 841.01 €
- Recettes : 695 841.01 €

### Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget assainissement de l'exercice 2022 de la Ville de Confolens, par chapitre en section fonctionnement et par opération en section d'investissement ;

section	dépenses	recettes
fonctionnement	235 746,76 €	235 746,76 €
investissement	695 841,01 €	695 841,01 €
<b>total</b>	<b>931 587,77 €</b>	<b>931 587,77 €</b>

- **DONNE** au Maire, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire ;
- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 29 mars 2022



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

